



Santé et  
social

## Maturité professionnelle santé

**Formation en 3 ans intégrée au CFC d'ASSC  
Assistant·e en soins et santé communautaire CFC**

# Maturité professionnelle intégrée au CFC d'Assistant-e en soins et santé communautaire

## Objectifs généraux

La maturité professionnelle orientation santé associée au CFC d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC) vise à donner à la fois une solide formation professionnelle et une formation élargie en culture générale. Elle développe des compétences personnelles, telles que responsabilité, autonomie, sens de l'abstraction et de la communication, esprit de synthèse.

Le-la candidat-e qui obtient le certificat fédéral de maturité professionnelle orientation santé en plus du certificat fédéral de capacité, a acquis les connaissances qui lui permettront notamment d'entreprendre des études dans une Haute Ecole Spécialisée (HES) du domaine de la santé et qui favoriseront sa promotion professionnelle ultérieure.

## Conditions d'admission

La formation en maturité professionnelle intégrée au CFC d'ASSC accueille des élèves qui effectuent la pratique professionnelle par apprentissage (apprenti·e·s) et des élèves qui la réalisent par le biais de stages en institutions (stagiaires).

Les conditions d'admission sont les suivantes :

### Apprenti·e·s

- Être au bénéfice d'un contrat d'apprentissage (CFC) auprès d'un employeur et obtenir son accord pour suivre les cours de maturité professionnelle;
- Remplir les conditions de la maturité professionnelle intégrée au CFC par voie duale mentionnées sur le site [www.ne.ch/conditions-postobligatoire](http://www.ne.ch/conditions-postobligatoire);

### Stagiaires

- Remplir les conditions de la maturité professionnelle intégrée au CFC en école (3 ans) mentionnées sur le site [www.ne.ch/conditions-postobligatoire](http://www.ne.ch/conditions-postobligatoire);  
Des exemples de calcul des points requis sont à disposition sur le site.
- Motiver par écrit le choix de formation (lettre de motivation) ;
- Assister à la séance d'information obligatoire (sur convocation après réception de la demande d'admission) ;
- Un certificat médical d'aptitude à la formation peut être exigé dans certains cas.

Élèves jurassiens : se renseigner auprès du secrétariat du Pôle Santé et Social.

*L'admission des stagiaires est limitée au nombre de places de stage disponibles. Les critères de priorité sont communiqués sur demande.*



o	Branches spécifiques	Sciences sociales Sciences naturelles
o	Branches complémentaires	Histoire et institutions politiques Economie et droit
o	Travail interdisciplinaire	Travail interdisciplinaire dans les branches Travail interdisciplinaire centré sur un projet (travail de maturité)

La **pratique professionnelle** (apprentissage ou stages) est organisée de la façon suivante :

o	1 <sup>ère</sup> année	3 jours par semaine
o	2 <sup>ème</sup> année	2 jours par semaine
o	3 <sup>ème</sup> année	3 jours par semaine

## Frais d'écolage

- Gratuit pour les apprenties des institutions établies dans le canton de Neuchâtel ;
- Gratuit pour les élèves dont les parents sont domiciliés, depuis plus de deux ans, dans le canton de Neuchâtel ;
- Pour les autres élèves, se renseigner auprès du secrétariat du Pôle Santé et Social.

## Frais divers

Moyens d'enseignement (supports de cours, livres, photocopies, photocopiers, blouses,...) utilisés pour la conduite de l'enseignement, activités culturelles et hors-cadre environ CHF 400.- par an en moyenne.

Les frais de déplacement durant les stages sont à la charge des élèves.

Voyage d'études obligatoire en 3<sup>ème</sup> année, CHF 700.-.

## Ordinateurs

Les élèves doivent être en possession d'un ordinateur portable dès le début de leur formation. Les caractéristiques techniques sont indiquées lors de l'admission.

## Délai d'inscription (pour la formation par stages)

Mardi 28 février 2023

## Remarque

Une séance d'information ou des entretiens individuels peuvent être organisés. Une convocation sera envoyée (stagiaires uniquement).

**CPNE** centre de formation  
professionnelle  
neuchâtelois

**Santé et  
Social** Rue du Progrès 40  
2300 La Chaux-de-Fonds

